

Appel à candidature : offre de post-doctorat

L'institut conjoint des universités de Angers et Ningbo (宁波大学昂热大学联合学院), en partenariat avec le Centre d'Études Français sur la Chine contemporaine (CEFC), propose un poste de post-doctorat (24 mois) sur le sujet « politiques touristiques et gouvernances locales en Chine, le cas de la province du Zhejiang ».

Le post doctorat s'inscrit dans les activités du centre de recherche de l'institut conjoint ainsi que dans les axes 1 (Construction des états, évolution des régimes, modes de gouvernement) et/ou 2 (Groupes et mouvements sociaux, travail et inégalités) du Centre d'Études Français sur la Chine contemporaine (CEFC) du CEFC, et doit contribuer à alimenter la réflexion de ses équipes de recherche qui rassemblent des spécialistes de l'aire culturelle et des chercheurs en sciences sociales (géographie, sociologie, économie, anthropologie) intéressés par le développement du phénomène touristique en Chine. Celui-ci est maintenant constitutif de la société chinoise, représentant 4 milliards de déplacements touristiques internes en 2015, une variété de situations à l'échelle du pays, mais aussi et de plus en plus un enjeu spatial autant qu'économique pour de nombreuses collectivités locales.

Jusqu'à présent, la mise en tourisme de la République populaire a surtout été un thème traité par les géographes et les urbanistes conjointement (planification urbaine), ainsi que par les spécialistes de sciences de gestion y voyant là un « marché » à segmenter pour mieux répondre aux comportements des « consommateurs ». Dans les deux cas il y a un fort enjeu appliqué, dépendant de politiques touristiques qui ne sont que peu analysées en tant que telles. La littérature sur les tensions entre les différents acteurs est ainsi moins développée. Les articles scientifiques à disposition insistent sur le développement touristique, pensé comme problématique lorsque tous les membres de la société locale ne profitent pas du

développement touristique. Il manque donc un champ d'analyse sur les politiques touristiques, sur les enjeux de pouvoir qu'elles sous-tendent, sur les négociations entre le pouvoir politique/administratif et les autres acteurs des systèmes touristiques locaux. En effet, si le tourisme est une ressource pour les habitants d'un quartier, d'un village, d'une station, etc., son développement est également un enjeu pour de nombreuses localités. Engager une politique touristique a un coût autant financier que stratégique : pourquoi choisir cette activité économique plutôt qu'une autre ? Comment ce choix s'effectue-t-il, en lien avec les politiques touristiques « verticales », instillées depuis Pékin et relayées par les différents étages administratifs, de la province au comité de quartier ? À moins que ce ne soit une/des coopération(s) « horizontale(s) » entre acteurs de localités voisines, qui placent dans le tourisme leurs espoirs de désenclavement ? Dans ces deux cas, quels sont les risques pour le gouvernement local ? Partant du principe que le développement se fait, à l'échelle locale, plus par négociation que par imposition, choisir le tourisme c'est s'exposer à des contestations si l'économie locale n'en profite pas entièrement.

Le post-doctorat travaillera ces questions à l'échelle de la province du Zhejiang, contribuant ainsi à une meilleure connaissance du phénomène touristique au sein d'une des provinces les plus riches et développées de République populaire de Chine. Au sein de ce champ des politiques publiques et des gouvernances locales, il s'agit d'être capable dans un premier temps de distinguer des situations idéal typiques à l'échelle de la province. Ceci passera par une analyse de la littérature scientifique existante (en anglais et mandarin), par une revue de presses et par des entretiens avec des chercheurs chinois/ « étrangers » traitant de cette question dans la province. Ensuite, le/la candidat retenu devra, en accord avec l'équipe de recherche de l'Institut, approfondir certains cas sur le terrain. Plusieurs ont déjà été traités, certains sont à approfondir, d'autres sont à engager. Enfin, il conviendra de réaliser (en parallèle avec un ingénieur cartographe) un système d'information géographique visant à montrer les différents cas de figure de développement touristique (où le phénomène touristique devient une ressource/un enjeu) à l'échelle de la province. Cet outil sera un des objectifs importants du post-doctorat, permettant à l'équipe de recherche d'avoir une vision globale du développement touristique dans la province.

Le travail se réalisera dans le cadre d'une jeune équipe à Ningbo (2 doctorants, 2 jeunes docteurs, 2 MCF) qui développe cet axe de réflexion au sein du centre de recherches de l'institut, de même qu'au sein des activités scientifiques du CEFC partenaire du post-doctorat. Le/la candidat retenu démarrera son travail à l'université d'Angers, se rendra ensuite à Ningbo pour son/ses terrain(s) et effectuera enfin un séjour d'un an au CEFC (en deux séjours cumulés) à Hong Kong. Les résultats obtenus devront faire l'objet d'au moins un article soumis à la revue Perspectives Chinoises, d'un autre article dans une revue de référence en langue anglaise, d'un séminaire au CEFC et d'une journée d'études sur le thème des recherches menées à l'institut conjoint, témoignant des activités scientifiques et du réseau développé.

À l'issue de ce travail, le/la post-doctorat pourra être recruté à l'institut conjoint à Ningbo en tant qu'enseignant-chercheur contractuel, pour une durée de 2 ans, renouvelable. Il/elle s'intégrera à une équipe pédagogique bilingue (français/mandarin) et poursuivra ses travaux au sein du centre de recherches.

Les candidats intéressés par cet appel doivent envoyer un CV, un projet scientifique de 3 pages (Times 12, interligne simple), ainsi qu'une publication (personnelle ou collective) significative dans le champ de recherche concerné par l'offre du post-doctorat.

-
- Date de prise d'effet/de fin du contrat : 1^{er} janvier 2018 / 31 décembre 2019
 - L'appel à candidature est lancé le 27 octobre 2017.
 - Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **10 décembre 2017 (à 18 h 00)**
 - Date des entretiens de recrutement : **du 18 décembre au 22 décembre 2017**
 - Les dossiers de candidature sont à envoyer à Benjamin Taunay (benjamin.taunay@univ-angers.fr) qui centralisera les dossiers avant leur examen conjoint avec l'équipe du CEFC.

